

LA COMPTABILITÉ DES BNC : LA TENUE EN PARTIE DOUBLE SYSTÈMES INFORMATISÉS

Pourquoi ce thème ?

Second module du parcours de formation de l'adhérent, cette action porte sur l'approfondissement des connaissances en matière d'obligations comptables des professionnels libéraux. Elle vise à acquérir les connaissances pour tenir une comptabilité en partie double, et traiter certaines opérations particulières.

PUBLIC

Cette action s'adresse aux adhérents ayant déjà suivi l'action de formation sur la tenue du livre-journal des recettes et des dépenses, ainsi qu'aux adhérents ayant déjà l'expérience de la tenue de leur comptabilité, pour approfondir les connaissances et la pratique

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposé, discussion
- Cas pratiques
- Vidéo-projection
- Remise d'un support

HORAIRES

De 9h à 12 et de 14h à 17h

LIEUX ET DATES

- Strasbourg
Mardi 21 mai 2019
*Maison de la Comptabilité
et de la Gestion*
11 avenue de la Forêt-Noire
(nombre de participants limité à 20)

TARIF

Coût inclus dans la cotisation annuelle

CONFÉRENCIÈRE

Françoise KEIFLIN,
expert-comptable

**INSCRIPTION
EN LIGNE**

(Cliquer sur le lien)

Informations pratiques

OBJECTIF ET PROGRAMME

Définition et rôle de la comptabilité :

- Nomenclature comptable des professions libérales
- Système d'organisation de l'information financière

Bilan et compte de résultat :

- Notion d'actif et de passif
- Définition et rôle du compte de résultat
- Règles d'utilisation des comptes
- Emplois et ressources en partie double
- Règles de fonctionnement des comptes (débit-crédit)

Le journal, le grand livre, la balance :

- Enregistrement des écritures dans le journal
- Établissement du grand livre à partir du journal
- Établissement de la balance à partir du grand livre
- Règles relatives à certaines écritures (immobilisations, amortissements, emprunts, TVA...)
- Exemples pratiques d'écritures
- Exemples de tenue de livre-journal

